

Pont ferroviaire entre Strasbourg et Kehl

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 16 NOVEMBRE 2001

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 16 novembre 2001, et sur proposition de la Commission "Transport - aménagement du territoire", adopte le texte suivant :

Le Conseil Rhénan est très inquiet de constater que le gouvernement fédéral allemand n'a pas assuré jusqu'à présent le financement nécessaire à l'adaptation du pont ferroviaire sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl.

A cause de cela, le Conseil Rhénan confirme sa [résolution du 15 novembre 1999](#) et insiste auprès du gouvernement fédéral allemand pour que soit débloqués avant 2003 les moyens financiers nécessaires à l'adaptation du pont ferroviaire sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl ; de sorte que l'interconnexion efficace entre le réseau allemand ICE soit concomitante avec la mise en exploitation de la première phase du TGV Est-Européen.

S'il y a lieu, le Conseil Rhénan demande explicitement aux gouvernements français et allemand de saisir sans délais la Commission européenne pour un soutien européen à ce projet d'interconnexion.